

JMB/PA

N°2024- 98

OBJET

L'an **deux mille vingt-quatre**, le **onze septembre**, à **dix-huit heures et trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-LARY SOULAN** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Lary Soulan, sous la Présidence de **Monsieur André MIR, Maire**.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **15**

Date de convocation du Conseil Municipal : **4 septembre 2024**

Rénovation des vestiaires et de l'éclairage du stade – Demande de subventions

PRÉSENTS : André MIR, Philippe AIZIER, Jacques SALAT, René DARAN, Hélène GUIOUNET, Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE, Sophie REY, Jean-Henri MIR, Nicolas HERQUE.

ABSENTS/EXCUSÉS : Aline NARS (procuration à André MIR), Christophe BOURREC, Marie-Françoise VIDALON, Alain DEDIEU, Jacques ROCA, Daniel GASPA (procuration à René DARAN).

Nombre de membres ayant assisté à la séance : **9**

Votes pour : 11
Abstention : 0
Vote contre : 0

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de **9** et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Communes, procédé immédiatement après l'ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **M. Philippe AIZIER** ayant obtenu au scrutin secret la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Affiché à la porte de la Mairie :
Le, 16 septembre 2024

Rapporteur : André MIR, Maire.

Le stade de rugby, baptisé Stade Pierre Bacqué en 2023, est plus qu'une simple infrastructure sportive. Il représente une véritable institution pour Saint-Lary-Soulan et la vallée d'Aure.

Son histoire, intimement liée au club local du COS (Club Olympique St Lary Soulan Rugby), remonte aux années 1920.

Le stade porte le nom de Pierre Bacqué, figure emblématique du rugby local, ayant marqué l'histoire du club par son implication et son talent.

Le stade de rugby représente un élément essentiel du patrimoine local, un moteur de l'économie et du tourisme, un lieu de formation et de cohésion sociale, et un symbole de l'esprit montagnard. Sa préservation et son développement sont donc d'une importance fondamentale pour l'avenir de la commune et de la vallée d'Aure.

En effet, le stade joue un rôle dans l'économie et le rayonnement de Saint-Lary-Soulan.

Il accueille régulièrement des compétitions de différents niveaux, attirant des visiteurs et des équipes de toute la France.

La commune reçoit à l'occasion de chaque intersaison des équipes professionnelles du championnat de France TOP 14, PROD2, Nationale 1, des fédérations (Irlande, Espagne, France : pour les M20 et le 7) et des clubs amateurs.

Ces équipes viennent parfaire leur préparation physique et leur cohésion.

Ainsi, la collectivité travaille depuis de nombreuses années avec ces équipes professionnelles afin de répondre à leurs besoins en matière d'accueil et d'équipements ; besoins tous les ans plus importants.

Sa position géographique au sein du village en fait également un lieu de vie et d'animation important, contribuant à la dynamique locale.

Le stade est notamment utilisé pour d'autres événements, et festivités, ce qui renforce son attractivité et sa contribution à l'économie locale.

Le stade de rugby reste avant tout un lieu de pratique sportive et de formation pour les jeunes de la vallée.

L'Ecole de Rugby du COS dispense des cours d'entraînement et d'apprentissage pour tous les âges, favorisant l'épanouissement personnel et l'apprentissage des valeurs du sport.

L'esprit d'équipe et la solidarité inculqués au sein du club contribuent à tisser des liens forts entre les générations et à renforcer la cohésion sociale au sein de la commune.

Si la qualité des prestations et des installations toutes à proximité (hébergement, centre thermoludique) est unanimement reconnue, les installations du stade requièrent la poursuite des investissements communaux.

Afin de moderniser cet équipement, la commune de Saint-Lary-Soulan a déjà fait installer un système d'arrosage automatique et réaliser une nouvelle main courante garantissant une meilleure sécurité afin de permettre d'accueillir des matchs de Gala TOP14 ou Pro D2 (classification du stade FFR).

Par ailleurs la commune a également réalisé la réhabilitation du mur d'enceinte du stade qui arbore les blasons des communes des Vallées d'Aure et du Louron.

Aujourd'hui la collectivité souhaite poursuivre son effort d'investissement en réhabilitant les vestiaires actuels et en modernisant le système d'éclairage du terrain.

En effet, l'éclairage actuel du stade de rugby est insuffisant et ne répond plus aux normes en vigueur. Les projecteurs sont vieillissants, peu performants et entraînent une consommation énergétique excessive. De plus, la répartition de la lumière sur le terrain est inhomogène, ce qui peut générer des ombres et des zones d'obscurité.

Ainsi cette phase du projet de rénovation permettra :

D'améliorer la qualité de l'éclairage :

- En installant des projecteurs LED de dernière génération pour une luminosité uniforme et puissante, offrant ainsi des conditions de jeu optimales, de jour comme de nuit.

De réduire la consommation énergétique :

- En optant pour des solutions d'éclairage à faible consommation pour diminuer les coûts d'exploitation et limiter l'impact environnemental.

D'augmenter la sécurité :

- En mettant en place un système d'éclairage sécurisé, conforme aux normes en vigueur, pour prévenir tout risque d'accident.

De moderniser l'image du stade :

- En donnant un aspect plus moderne et attractif au stade de rugby grâce à un nouvel éclairage.

En ce qui concerne les vestiaires qui sont vieux et dégradés ; ils ne répondent plus aux besoins des utilisateurs et notamment à l'accueil dans de bonnes conditions et des pratiques émergentes comme le rugby féminin, ou le rugby à 5 mixte...

La phase de rénovation des vestiaires vise à créer un espace moderne et fonctionnel pour tous les utilisateurs et utilisatrices du stade.

Les vestiaires actuels seront remis à neuf (maçonnerie, peintures, carrelage, plomberie) avec remplacement de l'éclairage des néons par des LEDS et avec le remplacement du système de chauffage.

Un nouveau vestiaire pour les pratiquantes féminines sera réalisé à partir de l'ancien local de la chaufferie.

Ainsi l'ancienne chaudière sera démantelée afin de récupérer l'espace pour la création de ce nouveau vestiaire. La nouvelle chaudière sera installée dans les combles des tribunes.

Ce vestiaire dédié aux féminines sera doté de ses propres installations sanitaires.

Le projet de rénovation des vestiaires et de l'éclairage du stade de Saint-Lary-Soulan est un projet important qui permettra d'améliorer la qualité des installations sportives pour la communauté locale et favoriser la pratique du rugby dans les meilleures conditions.

Les nouveaux vestiaires seront un espace moderne et fonctionnel pour tous les utilisateurs du stade.

La rénovation des vestiaires comprendra également la création d'un espace de stockage pour les équipements sportifs.

Ce projet permettra également de réduire la consommation énergétique et de contribuer à la transition énergétique puisqu'outre le remplacement de l'ancien système d'éclairage du stade qui est énergivore, les nouveaux vestiaires seront équipés de systèmes d'éclairage et de chauffage éco énergétiques.

Je vous propose donc de mettre en œuvre ces travaux de rénovation dans les meilleurs délais.

Afin de concrétiser ce projet, je vous propose de solliciter auprès de l'Agence Nationale du Sport et de l'Etat les subventions les plus élevées possibles.

Le plan de financement prévisionnel de cet investissement se décompose ainsi qu'il suit :

- Coût d'objectif :	115 432,40 € HT (138 518,88 € TTC)
- Financement :	
Agence Nationale du Sport	46 172,00 (40,00%)
Etat (DETR-DSIL-FNADT)	46 172,00 (40,00%)
Autofinancement	23 088,40 € (20,00 %)

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Oui l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

Décide :

- D'approuver le projet de rénovation des vestiaires et de l'éclairage du stade ainsi que le plan de financement prévisionnel afférent dont le coût d'objectif s'élève à 115 432,40 € HT et de solliciter de l'Agence Nationale du Sport et de l'Etat les subventions les plus élevées possibles,

Charge Monsieur le Maire d'effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à la concrétisation de cette affaire communale et de lui donner tout pouvoir pour signer toutes les pièces de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint-Lary-Soulan, le 11 Septembre 2024



Le Maire,

André MIR